INFORMATIONS GÉNÉRALES AUX PARENTS

1. HORAIRE DE L'ÉCOLE

A.M.		P.M.	
07 h 55 :	Début des cours	12 h 50:	Début des cours
9 h 55 :	Récréation	13 h 50:	Récréation
10 h 15 :	Fin de la récréation	14 h 10:	Fin de la récréation
11 h 15:	Fin des cours	15 h 10:	Fin des cours

2. SURVEILLANCE

L'école assure la surveillance des élèves à compter de 7h40 le matin et de 12h35 à l'entrée de l'après-midi. Aux sorties, la surveillance est assurée jusqu'au départ des autobus.

3. VISITEURS

Afin d'assurer la sécurité des enfants qui nous sont confiés, nous demandons aux visiteurs :

- d'entrer par la porte de la rue Hudson;
- de toujours s'adresser au secrétariat pour toute demande.

Si vous désirez parler à l'enseignant(e) de votre enfant, téléphonez et laissez un message, il ou elle vous rappellera. Pour rencontrer l'enseignant(e), vous devez d'abord prendre un rendez-vous. Aucun adulte autre que les surveillants (es) ne doit entrer dans la cour de récréation ni s'adresser directement aux élèves. Aucune voiture ne doit circuler dans la cour de récréation.

4. PERMISSIONS

Quand, pour une raison très sérieuse, (hôpital, médecin, dentiste, etc.) un élève doit quitter l'école, il a l'obligation de remettre à son enseignant (e) un billet d'autorisation signé par l'un de ses parents. Un adulte doit alors venir le chercher à l'école en entrant par la porte de la rue Hudson et se présenter au secrétariat pour faire demander l'élève.

Si, après la classe, un élève prévoit se rendre ailleurs qu'à l'endroit habituel, *ses parents doivent obligatoirement lui remettre une autorisation écrite*. Si l'enfant est malade et qu'il doit demeurer à l'intérieur lors des récréations, un message signé de l'un des parents et remis à l'enseignant(e) est nécessaire et ce, pour

chaque jour de l'incapacité.

5. ABSENCES

Lorsque votre enfant est absent, il est important de communiquer avec le secrétariat de l'école 418-548-7158, poste 0 à partir de 7h30 le matin et 12h30 le midi afin de nous indiquer le motif et la durée probable de l'absence. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale de l'école. La secrétaire prend les messages régulièrement.

6. PREMIERS SOINS

Lorsqu'un élève a un accident ou un malaise et qu'il en avertit une personne responsable, l'école donne les premiers soins. Si cela semble nécessaire, nous communiquons avec les parents. Veuillez noter qu'aucune médication (Aspirine, Tylenol, etc.) ne peut être administrée à l'école.

7. COSTUME D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Il faut porter un pantalon court, un gilet à manches courtes et une paire d'espadrilles à lacets et semelles blanches (autre que « skate » ou « style Puma » ou à roulettes pour des raisons de sécurité).

8. BRIS OU PERTE DE MATÉRIEL

L'élève est responsable en tout temps de son matériel scolaire. En cas de bris ou de perte, des frais seront chargés.

9. CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Vous devez aviser l'école le plus rapidement possible.

10. REPAS ET COLLATIONS

En respect de la politique alimentaire de la Commission scolaire et par souci pour ma santé, j'apporte des aliments sains. Pour les collations, seuls fruits, légumes et fromage sont permis.

11. VÊTEMENTS ET EFFETS PERSONNELS

- En tout temps, je dois porter une tenue propre et décente comme un pantalon long, une robe, une jupe ou des bermudas d'une longueur acceptable. Je fais la différence entre une tenue de plage et une tenue de ville.

- Au cours de l'hiver et lors des journées pluvieuses, je dois être vêtu(e) selon la température et je dois changer de chaussures à l'intérieur (je peux porter mes espadrilles d'éducation physique). En tout temps, je porte des vêtements et chaussures qui me permettent la pratique d'activités physiques.

- Le port d'habits à connotation violente ou sexiste n'est pas accepté.

- J'identifie mes objets personnels, mes vêtements, ma boîte à collation afin de pouvoir récupérer ce qui m'appartient.

- À l'école, j'évite d'apporter des objets de valeur (ex : **IPOD, D.S., cellulaire**, etc.) ni d'objets à caractère violent (couteau de poche, chaîne, pistolet à air comprimé, etc.).